PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA BAUME CORNILLANE

ANNEXE 6 - 3

RESEAU D'EAU POTABLE ET DEFENSE INCENDIE

Eau potable :

La commune dispose de 2 captages dans la Raye qui assurent les besoins habituels de la commune.

Le réseau de distribution est géré par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Valentinois qui, pour garantir la pérennité et la continuité de la distribution, a réalisé un maillage de l'ensemble des réseaux dont il a la gestion.
En particulier, le captage de MONTOISON avec sa réserve d'eau, est en capacité d'assurer tous les besoins de la commune de LA BAUME CORNILLANE.

Défense incendie :

En ce qui concerne la défense incendie, la commune s'engage à réaliser en 2019, l'installation d'un poteau incendie au niveau du quartier du Coquillon (face au numéro 650 de la route de MONVENDRE), où le réseau est réalisé avec une conduite fonte de O100, où, même avec une pression disponible de 1 bar, la commune a l'assurance d'un débit supérieur à 60 m3 / heure. Or, l'altitude de cette borne serait de 320 m NGF alors que l'altitude du réservoir de LA BAUME est de 395 m NGF ce qui laisse augurer d'une pression disponible (sans débit) d'au moins 6 bars.

Pour les autres postes incendie qui seront réalisés ultérieurement (quartiers Les Garis, Les Clabeylauds, Les Chollières, Les Cordanches / La Graire), la commune s'engage à mener une étude avec le SIESV et le SDIS pour mettre en place, à terme, les moyens de défense incendie conformes aux prescriptions du RDDECI.

***